



REGLEMENT 24 HEURES KARTLAND Epreuve du 28 et 29 septembre 2012

MAJ le 04/04/2012

I - Les 24 heures KARTLAND

Les **24 heures KARTLAND** sont une course d'endurance de kart de 24 heures, réservée aux particuliers, associations, équipages amateurs et aux entreprises.

La course se déroulera sur le circuit de 1 600 mètres de KARTLAND à Moissy-Cramayel (77), à l'est de Paris. Elle sera **co-organisée avec Fun and Race**, organisateur d'événements pour groupes et entreprises. Cette course est inscrite au championnat SWS.

Les participants seront accueillis sur le circuit à partir du vendredi 28 septembre 2012 à 20 heures et jusqu'au dimanche 30 septembre à 1 heure du matin.

Le départ des 24 heures sera donné le vendredi 28 septembre à **MINUIT** et l'arrivée aura lieu le samedi 29 septembre à **MINUIT**.

Chaque équipe désignera un manager qui sera seul responsable vis à vis de l'organisation. Les karts seront tirés au sort dès le pointage des équipes et avant les essais libres.

L'équipe déclarée vainqueur sera celle qui aura parcouru le plus grand nombre de tours de circuit dans le temps imparti.

Le lot offert à l'équipe vainqueur de l'épreuve sera une participation aux 24 h KARTLAND organisées en septembre 2013. Un autre lot, une course d'endurance karting de 6 heures à KARTLAND (23 mars 2013), sera offert par tirage au sort à l'issue du podium.

II - Concurrents et pilotes

Les 24 Heures KARTLAND sont ouvertes aux particuliers, associations, équipages amateurs et aux entreprises. Les équipes devront être composées de 4 à 10 participants. L'organisation se réserve le droit d'examiner toute candidature présentant un caractère particulier et de refuser un engagement qui ne correspondrait pas à l'esprit de la course.

III - Matériel

L'organisateur met à disposition des équipes des karts de marque SODIKART, modèle GT4 à moteur Honda 270cc. L'organisateur mettra tout en œuvre pour assurer l'homogénéité entre les machines pour assurer le maximum d'équité entre les équipes. L'organisateur ne pourra cependant être tenu pour responsable en cas de panne ou de défaillance technique. Un échange de kart sera opéré en cas de défaillance mécanique indépendante de fait de course tel que : casse moteur, bris de courroie ou incidents mécaniques majeurs. En revanche, en cas de problèmes mécaniques dus à un fait de course tel que : accrochage, sortie de piste, panne d'essence, l'équipe sera immobilisée le temps de la réparation. L'équipe des commissaires du circuit est seule habilitée à intervenir sur la piste en cas d'immobilisation d'un kart. Les mécaniciens du circuit seront les seuls habilités à intervenir sur les karts pour les réparations. Aucune intervention mécanique sur les karts n'est autorisée (moteur, essence, pression des pneumatiques...)

Attention : interdiction d'apposer des lumières ou autres diodes sur les plaques numéros des karts.

IV – La course

Pour rendre la course plus plaisante, disputée et homogène, les équipes seront toutes mises à égalité en référence à un poids moyen des équipes (lest sur les karts) et le temps de roulage des pilotes dans l'équipe sera encadré.

Une pesée équipe sera effectuée pour déterminer le poids moyen de l'équipe. L'ensemble de cette pesée déterminera un poids moyen officiel de toutes les équipes. En fonction des écarts constatés entre le poids moyen de l'équipe et le poids moyen officiel de toutes les équipes, chaque équipe étant en dessous du poids moyen officiel alors déterminé subira un handicap de poids sous forme de plomb à embarquer sur le kart pendant toute la course. La liste des poids et handicap par équipe sera disponible à l'affichage.

Un temps de roulage minimum par pilote est également obligatoire.

Ce temps de roulage varie en fonction du nombre de pilotes dans l'équipe.

- 1h30 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 10 pilotes
- 1h30 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 9 pilotes
- 2h00 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 8 pilotes
- 2h30 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 7 pilotes
- 3h00 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 6 pilotes
- 3h30 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 5 pilotes
- 4h30 de roulage minimum par pilote pour une équipe de 4 pilotes

Ce temps de roulage sera recensé et calculé pendant l'épreuve par le biais d'un badge porté par chaque pilote. Aucune tolérance ne sera acceptée pour le non respect de ces temps minimum de roulage par pilote sauf cas de force majeure apprécié et accepté par le directeur de course.

En cas de non respect de ce point du règlement :

- Une pénalité de 1 tour sera affectée à l'équipe dès la 1ère minute manquante à ce temps de roulage et ceci pour chacun de ces pilotes.
- Puis 1 tour supplémentaire de pénalité par tranche de 5 minutes (par pilote)(entre 5 et 10 minutes manquantes, entre 10 et 15 minutes, etc...)

Pendant toute la durée de la course, le classement sera retransmis sur 2 grands écrans. La participation aux briefing et essais libres est obligatoire. Des pénalités (immobilisation du châssis) seront infligées aux pilotes pris en infraction avec les règles de sécurité qui seront précisées pendant le briefing.

Essais libres et chronométrés

Chaque équipe disposera de 1h00 d'essais libres et de 10 minutes d'essais chronométrés en 2 séries (numéros pairs et impairs). Interruption de 10 minutes entre les essais libres et les essais chronométrés. Le chronométrage informatique se fait tour par tour. Il sera retenu le meilleur tour de chaque équipe. Le classement ainsi établi déterminera l'ordre de la grille de départ. Dans le cas où les conditions ne seraient pas les mêmes lors des 2 sessions de qualifications (à la discrétion de la direction de course), la grille sera formée ainsi : pole pour l'équipe la plus rapide des 2 séries, 2^{ème} place pour la première équipe de la série la moins rapide, 3^{ème} place pour la 2^{ème} équipe de la série la plus rapide et ainsi de suite.

Endurance de 24 heures

Le **départ** est de type « LE MANS », karts en épi.

Les équipes gèreront leurs arrêts **ravitaillements**. Il est interdit de changer de pilote dans l'aire de ravitaillement. L'autonomie des karts est d'environ 3 heures.

Un équipage doit effectuer obligatoirement **31 changements de pilote** durant les 24 heures de course (le départ et l'arrivée ne comptent pas). Une pénalité de 1 tour par ravitaillement manquant est signifiée aux équipages ne respectant pas cette règle.

Un système « Remote control » installé sur les karts et dans les stands permettra de limiter la puissance des karts dans la zone des stands entre la boucle d'entrée et la boucle de sortie afin d'assurer un maximum de sécurité et d'établir les mêmes temps de passage dans les stands pour toutes les équipes.

2 changements de sens seront opérés pendant la course pour varier les plaisirs. Ce changement de sens s'opérera sous l'intervention d'un safety car. Durant ce laps de temps aucun changement de pilote ou ravitaillement n'est autorisé. Les essais et le début de course se dérouleront dans le sens anti-horaire, le milieu de course dans le sens horaire et la fin de course en sens anti-horaire.

V – Programme, restauration et animations

KARTLAND met à disposition des équipes pendant toute la durée de l'événement un espace restauration qui sera ouvert non stop.

De nombreuses animations viendront également agrémenter votre séjour à KARTLAND.

Un lieu de repos ainsi que la présence d'ostéopathes vous procureront détente et bien être.

Vendredi 28 septembre 2012

20h00	Accueil des équipes, tirage au sort des karts, pesée des équipes et distribution des équipements.
21h30	Briefing
22h00 – 23h00	Essais libres
23h10 – 23h20	Essais chronométrés numéros pairs
23h25 – 23h35	Essais chronométrés numéros impairs
MINUIT	Départ des 24 heures KARTLAND

Samedi 29 septembre 2012

MINUIT	Arrivée des 24 heures KARTLAND
00h15	Podium. Remise des prix. Pot de clôture. Tirage au sort du lot.

VI – Tarif et modalités d'inscription

Prix par équipage : 1 980 euros TTC Attention : places limitées

Cette prestation comprend :

- Location du circuit de karting de 1 600 m éclairé et de son infrastructure (club house, salles de réunion, parking)
- Location d'un kart Châssis Sodikart GT4, moteur Honda 4 temps 270 cc
- Mise à disposition d'un kart de remplacement, en cas de casse mécanique
- Ravitaillement essence par pompe
- Système de chronométrage électronique + affichage des classements sur écrans de télévision.
- Personnel d'encadrement : directeur de course, mécaniciens, équipe d'intervention sur le circuit
- Restauration de l'équipe pendant toute la course
- Remise de coupes sur podium aux 3 premières équipes de la course
- Remise du lot à l'équipe vainqueur de la course
- Tirage au sort du 2^{ème} lot parmi toutes les équipes (sauf les vainqueurs de l'épreuve)
- Equipement par équipe : combinaisons, combinaisons pluie (si nécessaire), casques intégraux
- Réservation d'un emplacement dans un stand avec table et chaises

Votre inscription

Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre acompte de 600 euros TTC. Cet acompte ne sera encaissé qu'au 15 mai 2012 ou dès réception si au-delà de cette date. Sans réception d'un acompte, votre réservation ne sera pas garantie.

Le solde de votre engagement, soit 1 380 euros, devra nous parvenir au plus tard le **3 septembre 2012**. Là encore, sans réception de ce règlement de solde à cette date, votre participation à la course ne sera plus garantie et aucun remboursement de l'acompte ne pourra être exigé.

Pour chaque engagement, une facture vous sera fournie.

Merci de bien vouloir compléter et nous renvoyer la fiche d'inscription suivante.

FICHE INSCRIPTION

24 heures KARTLAND

Epreuve du 28 et 29 septembre 2012

NOM EQUIPE :

Informations relatives au responsable de l'équipe :

Nom et prénom:

Tel/ Portable :

Mail :

Date de naissance :

Informations relatives aux pilotes de l'équipe (il n'y a pas urgence à connaître le nom ou le nombre de pilotes dès votre inscription, vous pouvez nous envoyer cette fiche sans renseigner cette partie) :

NOM	PRENOM	email	mobile
.....
.....
.....
.....
.....

ATTENTION : places limitées

Pour régulariser l'inscription de votre équipe et afin de préparer cette course dans les meilleures conditions, vous devez impérativement nous retourner les éléments suivants :

- votre chèque d'acompte de 600 euros **à l'ordre de KARTLAND encaissable au 15 mai 2012 ou dès réception si au-delà de cette date** et à l'adresse suivante :

KARTLAND ESPACE KARTING, 77 550 MOISSY CRAMAYEL

Tel : 01 64 41 96 61

www.kartland.fr

- le solde de votre inscription (1 380 euros), avant le **3 septembre 2012**, date à partir de laquelle il sera encaissé.
- le nombre définitif des pilotes composant votre équipage
- l'autorisation des parents pour les pilotes mineurs
- le nom de votre équipage et le nom du responsable de l'équipe

Sans réception de l'intégralité de ces pièces et renseignements, KARTLAND se réserve le droit d'annuler l'engagement de l'équipe concernée.